G.T.C. de Paris
I M R
16 FEV. 2007
DE DÉPOT
983.428
100615

ACOFI GESTION

société de gestion de portefeuille agréée par
l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-118

Société anonyme au capital de 241 200 Euros
Siège social : 31-33, rue de la Baume 75008 PARIS
415 084 433 RCS PARIS

-=-=-=-=-=-=-=-=-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2006

L'an deux mil six, le vingt huit mars à 14 heures 30,

Les administrateurs de la société ACOFI GESTION se sont réunis au siège social sur convocation du président.

==========

DEUXIEME DECISION

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Jean Marie ROCHEFORT de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

==========

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le directeur général

François DELAVENNE

ACOFI GESTION

société de gestion de portefeuille agréée par
l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-118

Société anonyme au capital de 241 200 €uros
Siège social : 31-33, rue de la Baume 75008 PARIS
415 084 433 RCS PARIS

-=-=-=-=-=-=-=-=-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JANVIER 2007

L'an deux mil sept, le dix sept janvier à 17 heures,

Les administrateurs de la société ACOFI GESTION se sont réunis au siège social sur convocation du président.

==========

TROISIEME DECISION

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Daniel TONDU de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

Le conseil d'administration décide de coopter à compter de ce jour la société VLIEGHE INVESTISSEMENT CONSEIL SAS en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Daniel TONDU, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se réunit cette année pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Cette décision sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La société VLIEGHE INVESTISSEMENT CONSEIL SAS sera représentée au sein du conseil par son président Yves VLIEGHE.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de nommer François DELAVENNE, qui l'accepte, aux fonctions de directeur général de la société à compter de ce

jour, en remplacement de Daniel TONDU, démissionnaire, pour une durée égale à celle de ses fonctions d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se réunit cette année pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

En sa qualité de président directeur général, François DELAVENNE cumule dorénavant les fonctions de directeur général avec celles de président du conseil d'administration ; il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que François DELAVENNE n'a pas pris part au vote.

SIXIEME DECISION

Le conseil d'administration décide, sur proposition du président directeur général, de nommer Daniel TONDU, qui l'accepte, aux fonctions de directeur général délégué de la société à compter de ce jour et pour la durée de sa présence au sein de la société.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

==========

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le directeur général

François DELAVENNE